

Bulletin municipal D'information



LE MOT DU MAIRE

Mai-Juin - Juillet 2023 n°164

Chers Vaulnaviards,

Quelle satisfaction de voir que notre commune se classe à la 12éme place du 2000 habitants où il fait bon vivre.

C'est ce que nous indique le quatrième palmarès établi par l'association villes et villages où il fait bon vivre en France. On y est donc bien à Vaulnaveys-le-Bas!

C'est peut-être aussi pour celà que le dernier recensement que nous venons de réaliser en janvier et février 2023 nous montre que nous avoisinons les 1400 habitants. (1270 habitants lors du dernier Cette solution repose sur la dynamique recensement il y a 6 ans)

Les chiffres officiels nous seront communiqués d'ici quelques semaines.

Pour vos élus le mois de mars est signifi- pression fiscale de la commune restant cances. catif de vote du budget communal. C'est très nettement inférieures à celles des toujours un moment délicat. Ce budget communes de notre taille : la recette fiscommunal a été voté à l'unanimité le 31 cale de taxe foncière à Vaulnaveys-le-Bas septembre. mars dernier. Vous trouverez un dossier est près de 20% inférieure à celle des complet dans ce BMI. Les efforts réalisés communes de notre strate en Isère. depuis ces dernières années en matière de maîtrise des dépenses courantes ont permis de confirmer la tendance obser- pour la commune. vée c'est-à-dire une amélioration sensible Le projet d'amélioration du carrefour de Jean-Marc GAUTHIER de la situation financière de la commune Maison Blanche avec notamment l'instal-

transfert de compétences à la Métropole en 2015.

Comme nous l'avons annoncé l'année dernière, la construction de la nouvelle cantine et la création d'une nouvelle classe et leur aménagement ont été entop 30 des villages de l'Isère de moins de tièrement autofinancés, sans emprunt et sans dégrader la capacité d'investissement de la commune, grâce aux subventions obtenues et l'apport important de nos agents et élus qui ont réalisé une partie des travaux extérieurs.

> Nous poursuivrons donc cette stratégie budgétaire permettant à la commune d'investir sans souscrire à l'emprunt et en continuant de se désendetter.

fiscale de la commune, générée à la fois par l'actualisation du taux de la taxe foncière, désormais unique ressource de Je vous souhaite à tous et toutes de pas-

Ce budget 2023 est donc un bon budget

qui s'était fortement dégradée depuis le lation de deux abribus aux normes de chaque côté du CD 524 ainsi qu'une protection piétonne à partir du stade jusqu'au croisement des Coyrets est toujours à l'étude avant travaux.

> Les beaux jours arrivent, et avec eux c'est bientôt l'été et les vacances.

> Le centre aéré de cet été aura lieu du 10 juillet jusqu'au 29 juillet 2023 pour le plus grand plaisir des enfants et des pa-

> D'ici l'été, vous pourrez assister encore aux manifestations organisées par nos associations:

> La fête de la musique le 16 juin 2023, la kermesse de l'école le ler juillet 2023 et je vous donne rendez-vous pour le forum des associations le samedi 9 septembre 2023.

la commune. Les recettes fiscales et la ser un excellent été et de bonnes va-

Je vous donne rendez-vous à la rentrée de

Chaleureusement à vous.

Journal Municipal d'information. BMI : Mai-Juin-Juillet 2023 - Dépôt légal : n°164 du journal en cours - ISSN n°1294-9280 Directeur de publication: Jean-Marc GAUTHIER Réalisation technique et impression: Mairie de Vaulnaveys-le-Bas, Tirage 560 Exemplaires

PRESENTATION DU BUDGET 2023

Le budget primitif a été voté par le conseil municipal le 30 mars 2023. Il autorise la collectivité à réaliser des dépenses et des recettes, en fixant des montants et plafonds.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine, chaque année, l'ensemble des actions qui pourront être réalisées.

Pour préparer le budget primitif 2023, il faut donc tout d'abord, regarder comment s'est passée l'année 2022.

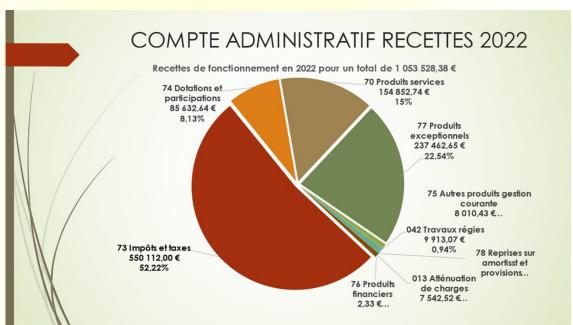
C'est pourquoi la préparation du budget 2023 démarre par la prise en compte du bilan de l'exercice 2022 à travers le compte administratif.

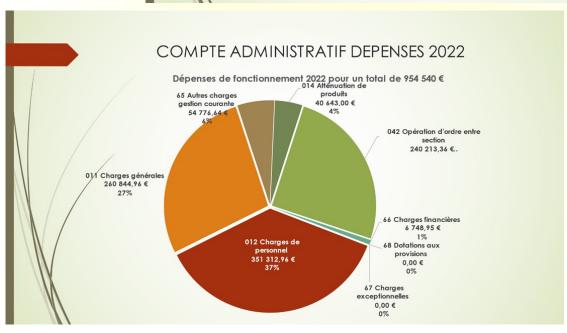
Le Compte Administratif 2022 (CA 2022) est le bilan de l'ensemble des opérations comptables de l'année 2022 (en dépenses et en recettes) qui doit être :

- conforme avec le compte de gestion suivi par la Trésorerie de Vif

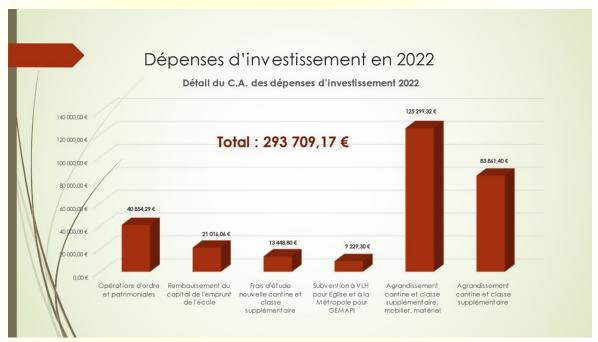
- adopté par le conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivante.

Dès lors qu'il est voté en même temps que le CA de l'année précédente, il doit obligatoirement reprendre en son sein les résultats de ce compte administratif (excédents ou déficits). Pour chaque section (fonctionnement et investissement), si le résultat de l'année précédente est positif (excédent), il est repris en recettes, s'il est négatif (déficit), il est repris en dépenses.









Bilan 2022

Une bonne maitrise des dépenses de fonctionnement malgré un contexte très compliqué et des Augmentations fortes dans de nombreux domaines.

Une trésorerie globale qui n'a pas été impactée par la construction de la nouvelle cantine et de la classe, et qui reste à un niveau sécurisant, malgré des aléas de chantiers et des surcouts importants. La cession de l'ancienne école est venue combler le financement de ce projet qui n'a donc pas dégradé les finances de la commune.

La commune a conservé une capacité d'investissement intéressante pour les années futures.

Budget Primitif 2023

Projet de budget 2023 - section de fonctionnement Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	Prévisions BP 2023	Commentaires
Produits des services	123 007 €	Recettes cantine/garderie en augmentation et coupes de bois
Impôts et taxes	590 404 €	Taxe Foncière, Dotations de soli- darité communautaire, taxe ad- ditionnelle des droits de muta- tion, impôts locaux
Dotations et participations	79 905 €	Dotations forfaitaires des com- munes, Dotations de solidarité,
Autres produits de gestion	8 000 €	Revenus locatifs
Atténuation de charges	500€	Remboursement rémunération de personnel
Opérations d'ordre et amortis- sements	20 000 €	Travaux en régie
Résultats antérieurs	620 384 €	Résultat cumulé des exercices antérieurs (trésorerie)
TOTAL	1 442 200 €	

Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Prévisions BP 2023	Commentaires
Charges à caractères générales	773 704 €	Cantine/garderie, fluides, maintenance informatique, entretien des bâtiments
Charges de personnel	450 000 €	Personnel communal, La Fourmi, URS- SAF, et cotisations sociales
Charges courantes	74 700 €	
Charges financières et prévisions vire- ment à l'investissement	81 900 €	Emprunt groupe scolaire/prévision d'un virement à la section d'investissement en 2024
Charges exceptionnelles	1 000 €	Annulation de titres
Dotations aux provisions pour risques	600 €	Impayés
Opération d'ordre	10 296 €	Amortissement
Atténuation produit	50 000 €	Attribution de compensation
TOTAL	1 442 200 €	

Projet budget 2023 – section d'investissement

Recettes section d'investissement

Recettes d'investissement	Prévisions BP 2023	Commentaires
Subventions	20 276 €	Solde subvention de l'Etat pour la nouvelle cantine
Dotations fonds divers	79 933 €	FCTVA Travaux N-1 et virement du fonctionnement
Opérations d'ordre et amortisse- ment	25 601 €	Amortissement
Autofinancement de la section de fonctionnement	75 000 €	Estimation du virement à l'inves- tissement en 2024
Résultats antérieurs	327 390 €	Résultat cumulé des exercices antérieurs
TOTAL	528 200 €	

Dépenses section d'investissement

Dépenses d'investissement	Prévisions BP 2023	Commentaires
Frais d'études	20 000 €	Fin maîtrise d'œuvre nouvelle cantine à solder et nouveaux projets
Subvention d'équipement	19 229 €	Travaux de proximité voirie (Métro) et quote-part des travaux de l'église de VLHt
Mobilier et matériel	214 750 €	Entretien Bâtiments publics et mobilier
Travaux	192 803 €	Entretien bâtiments publics
Remboursement emprunts	21 866 €	Part capital emprunt école
Opérations d'ordre et amortissement	35 304 €	Travaux réalisés par les agents de la ville en régie et intégration des études
Restes à réaliser N-1	24 248 €	Maîtrise d'œuvre nouvelle cantine (reste à payer)
TOTAL	528 200 €	

Dans un contexte financier marqué par l'inflation et par l'impact de la crise énergétique, le Budget Primitif a été établi avec une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux Vaulnaviards. La commune doit impérativement tenir compte du contexte contraint et tendu actuel au niveau international, national et local. Dans leurs prévisions, les élus ont dû à la fois intégrer la hausse des prix de l'énergie, des denrées alimentaires (restauration collective), des dépenses liées à la réforme des carrières menées par l'Etat (revalorisation du SMIC et du point d'indice, réforme des catégories C, etc ...) ainsi que la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF verse chaque année par l'Etat) qui se poursuit. La fiscalité locale évoluera à hauteur de l'inflation constatée (6%) en 2023 car notre volonté est de maintenir une capacité d'investissement élevée pour les années à venir afin de continuer à porter et à accompagner les nombreux projets qui émergent sur notre territoire, et de garantir la même qualité de vie à la population malgré le contexte économique très difficile que nous connaissons.

Le Vote du budget est toujours un moment particulier: au-delà des additions et des chiffres les montants des dépenses et des recettes traduisant des choix et des orientations politiques. C'est donc un moment de débats de discussions et de décisions. Le vote de notre budget 2023 le 31 mars dernier nous a donné l'occasion d'exprimer et d'expliquer les choix que le Conseil Municipal a effectué cette année dans un contexte troublé et plein d'incertitude à l'échelle mondiale et nationale. Une note d'optimisme c'est la confirmation de l'amélioration de la situation budgétaire de notre commune après des années difficiles suite entre autres aux pertes subies lors des transferts de compétences à la Métropole en 2015. Année après année, effort après effort, la situation s'améliore. La dynamique est encore fragile mais la tendance est bonne.

Vaulnaveys-le-Bas obtient la 12éme place au top 30 des villages de l'Isère de moins de 2000 habitants o il fait bon vivre

Notre commune se classe à la 12éme place du top 30 des villages de l'Isère de moins de 2000 habitants.

On est donc pas si mal à Vaulnaveys-le-Bas au contraire on y est bien !!!

Vaulnaveys-le-bas une commune à vivre pour tous !!



1400

1400 c'est le nombre officieux pour l'instant d'habitants à Vaulnaveys-le-Bas suite au dernier recensement.

Les chiffres officiels et définitifs nous serons communiqués prochainement.



A Tous les commerçants, artisans, professions libé rales de la commune

La municipalité informe tous les commerçants, artisans, professions libérales de la commune qu'ils peuvent nous faire parvenir leur raison sociale, titre de leur structure, numéro de téléphone, e-mail, adresse, nom et prénom et adresse du responsable en Mairie.

Dans le bulletin municipal de septembre nous ferons une parution gratuite de tous les commerçants, artisans, professions libérales qui auront bien voulu nous transmettre toutes leurs coordonnées.

Vous pouvez nous faire parvenir vos documents en mairie avant le vendredi 7 juillet 2023





Le problème des déjections canines qui jonchent notre commune est récurrent. Par désinvolture ou par manque de civisme, certains propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, et surtout, ne ramassent pas. C'est un constat quotidien. Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit contribuer au maintien de la propreté des espaces publics. Pour rappel souiller l'espace public est passible d'une amende de 68 €.

Ayez le bon réflexe, ramassez les déjections de votre animal pour le maintien de la propreté de l'espace

public et pour le bien-être de tous!!

Le chien est le meilleur ami de l'homme, il doit être aussi le meilleur ami du citoyen.

Commémoration



De la victoire du 8 mai 1945

Jean-Marc GAUTHIER, Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal
ont l'honneur de vous convier à la cérémonie
qui aura lieu au Monument aux Morts

Lundí 8 Maí 2023 à 10h00 Rassemblement à 9h45 au parking de la nouvelle école.

Le verre de l'amitié sera offert par la Municipalité à l'issue de la cérémonie.



ACCESSIBILITE A LA VOIRIE ET VEGETATION



Chaque année le service de collecte des déchets de la Métropole rencontre de nombreuses difficultés pour effectuer le ramassage des poubelles à cause d'une végétation qui déborde le domaine public.

En effet une végétation mal entretenue peut gêner voire empêcher le passage des camions poubelles.

Le printemps étant là, merci d'anticiper la taille de vos arbres et haies en limite de la voie publique. Nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident venait à se produire.

ldentification des bacs de collecte

La métropole a procédé ces dernières années à l'identification électronique des bacs de l'ensemble des usagers du territoire.

Entre 2019 et 2020 la société CONTENEUR a posé des puces sur vos poubelles.

Des agents vont bientôt venir à la rencontre des usagers dont les bacs ne sont pas pucés ou mal affectés dans la base de données.

Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres un avis de passage.



La pose de puces électroniques sur les bacs roulants est liée à la mise en œuvre du Schéma Directeur Déchets, pour permettre de répondre à l'impératif : jeter moins, trier plus, faire face!

POURQUOI IDENTIFIER LES BACS ?

- MIEUX GÉRER LE PARC DE BACS → les maintenir en bon état et mettre à disposition le nombre de bacs adapté à chaque adresse.
- FACILITER LE CONTRÔLE DU CONTENU DES BACS (qualité du tri et quantité collectée) → évaluer l'atteinte des objectifs du Schéma Directeur Déchets.
- **☞** COMPTABILISER LE NOMBRE DE FOIS OÙ LE BAC EST COLLECTÉ
 - → pour aider les professionnels à suivre leur niveau d'utilisation du service public de collecte,
 - → à moyen terme, permettre la mise en œuvre d'une éventuelle tarification incitative à tous les usagers.



Collecte des textiles usagés

Grenoble-Alpes Métropole poursuit l'objectif de réduire les quantités de textiles encore présents dans les ordures ménagères. En 2015 celle-ci contenait encore en moyenne plus de 7kg de textiles par habitant et par an, qui ont été incinérés alors qu'ils auraient pu être réemployés ou recyclés. Le schéma directeur déchets a pour ambition de réduire cette quantité à 2kg à l'horizon 2030.

A cet effet, des opérations ponctuelles de collecte des textiles sont proposées depuis 2018 par la Métropole aux communes de son territoire, avec l'installation de conteneurs éphémères sur l'espace public durant 6 semaines, à raison de 2 campagnes par an.

En tant que commune partenaire de ce dispositif, nous vous informons que la prochaine opération se déroulera du 24 avril au 4 juin 2023. (PARKING SALLE POLYVA-LENTE)



Pour localiser tous les points de collecte : Grenoblealpesmetropole.fr/textile / 0 800 200 027



DECHETS SAUVAGES STOP!

Des personnes peu respectueuses de l'environnement et de notre cadre de vie abandonnent délibérément des déchets de toutes sortes ou des objets sur l'espace public notamment aux abords des points volontaires de déchets. Il est rappelé que la loi interdit formellement ces pratiques mais cela n'est pas suffisant et les prendre sur le fait n'est pas évident.

Le dépôt sauvage n'est pas une fatalité, à chacun d'agir comme citoyen responsable pour préserver notre planète, éviter d'accentuer la pollution des sols et des eaux usées que la dégradation des paysages.

PRESERVONS LA NATURE ET AGIS-SONS !!

Quelle amende pour des dépôts sauvages? C'est 135 € d'amende à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai l'amende passera à 1500 € avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.



HAUSSE DU PRIX DES ENERGIES

« une aide pour les entreprises »

Plusieurs entreprises locales ont rencontré des difficultés au moment de régler leur dernière facture

d'électricité. Pour les aider le gouvernement a mis en place plusieurs mesures pour limiter l'impact des hausses du prix de l'énergie. Or il apparait que seulement la moitié des entreprises potentiellement concernées ont fait les démarches nécessaires auprès de leur fournisseur d'électricité pour bénéficier des dispositifs de soutien.

Plus d'informations au 07/78/11/83/31 et 04/76/85/74/20

L'AGENCE MVELO+



L'agence MVELO+ de location et d'entretien des vélos électriques est de retour à Vizille.

L'agence mobile Mvélo+ est désormais présente une semaine sur deux à Vizille sur la place du château.

Elle propose la location de vélos de places en consigne et l'entretien de vélos Mvélo +. Standard, pliant, électrique... le service Mvélo propose une large gamme de vélos en location. L'entretien est

compris dans la location.

Vizille place du ch<mark>âteau un vendredi sur deux de 12h00</mark> à 19h00

Toutes les informations sur :

https://www.veloplus-m.fr



°C 50 40

PLAN CANICULE

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs.

Les personnes fragiles (femmes enceintes,

nourrissons, enfants de moins de 4ans, personnes âgées ou malades...) sont particulièrement en danger. Le plan canicule est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes à risques.

Activé chaque année, il est en place jusqu'au 31 août.

Les personnes sensibles peuvent se faire connaître pour figurer sur le registre de vigilance en Mairie au 04-76-89-18-21 ou par mail mairie.vlebas@wanadoo.fr

NON! Paule LA Dixiène Fais DE LA JOURNÉE, JE N'AI RESOIN DE RIEN! ANTI: HARRELEMENT TELÉPHONIQUE EFFICACE!

UNE NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Depuis 2023 le démarchage téléphonique commercial est interdit à partir des numéros de téléphones mobiles.

Les plateformes commerciales ne pourront plus utiliser les numéros commençant par 06 ou 07.

Les plateformes de démarchage pourront donc utiliser des numéros commençant par 09-48; 09-49; 01-62; 01-63; 02-70; 02-71; 03-77; 03-78; 04-24; 04-25; 05-68; 05-69.

Plus d'informations : https://www.arcep.fr/

NOTREVILLAGE EN IMAGE

Les habitants aident à planter 25 châtaigniers

« au clocheron »

Repoussée par deux fois pour cause de météo la plantation des châtaigniers a enfin eu lieu le samedi 25 février 2023.



Première scène ouverte du comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé sa première scène ouverte le Samedi 11 mars. Une salle polyvalente comble pour cette soirée musicale ouverte à tous les musiciens de la commune.



Un carnaval très réussi

Samedi 18 Mars le carnaval a été dûment fêté sur la commune grâce au dynamisme du sou des écoles. De beaux déguisements, un beau défilé, goûter gourmand très apprécié avant de bruler Monsieur carnaval.



Mon voisin est un Artiste

Talent et émotion pour la 7éme Edition

Le comité des fêtes a renoué avec cette exposition, haute en couleur, après deux années difficiles en raison du COVID.

Le Maire Jean-Marc GAUTHIER et le conseiller départemental Gilles STRAPPAZZON avait répondu à l'invitation de Serge SCOTTI président du Comité des fêtes pour le vernissage de cette exposition qui a rassemblé plus de 300 visiteurs durant le week-end.





Deux réfugiés russes parmi les artistes

Eléna BEZHENOVA et Pavel ROGATOV







CRITERIUM DU DAUPHINE ETAPE 8 LE PONT DE CLAIX -LA BASTILLE

Dimanche 11 juin 2023. La 25éme édition du critérium du Dauphiné, course cycliste professionnelle de renommée internationale passera par notre commune le Dimanche 11 juin au matin à l'occasion de la 8éme étape. Le CD 524 entre Vizille et Uriage sera donc coupée à la circulation le matin de l'épreuve.

KERMESSE ET FETE DE L'ECOLE

1ER JUILLET dans la cour de l'école
Après-midi nombreux jeux proposés pour les
enfants avec des lots
Le soir concert « Rocking Chair »
Avec repas (à réserver)
Pour plus de renseignements :
sou.ecoles.vlb@gmail.com



Jules Renard

En ce printemps 2023, que ces mots fructifient comme ces moments d'échange et de partage autour de nos lectures, de nos coups de cœur pour des auteurs devenus complices de nos vies.

Nous vous accueillons:

Le LUNDI de 15h30 à 18h (avec les Petits de l'école de 15h30 à 16h30) Le MARDI de 15h30 à 18h (avec les Grands de 15h à 16h30) Le JEUDI de 17h à 18h

Plein de nouveautés en ce printemps pour tout le monde

Quelques titres incontournables pour les grands :

- « Le silence et la colère » de Pierre Lemaitre
- « Plus jamais sans moi » de Maud Ankaoua
- « Les femmes du bout du monde » de Mélissa Da Costa
- « Trois vies par semaine » de Michel Bussi
- « Abîmes » de Sonja Delzongles
- « Un abri de fortune » d'Agnès Ledig





Notre site

www.biblio-laliconte.fr

vous renseigne sur notre
inventaire, notre
fonctionnement pendant les
congés scolaires et la vie dans
notre commune.



Infos utiles



15 place de la Mairie 38410 Vaulnaveys-le-Bas Tel: 04 76 89 18 21

Fax: 04 76 89 29 87

Mairie.vlebas@wanadoo.fr

http://www.vaulnaveys-le-bas.fr/

La Mairie est ouverte au public le lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 11h

(Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez -vous)

Le mot du Maire	1
Le Budget 2022	2-3-4-5
La vie communale	6-7
Les Brèves	8
Notre village en image	9
La Vie Associative	10
Infos utiles	11 - 12

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Les jeunes de nationalité Française atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant leur anniversaire auprès de la Mairie afin d'obtenir

une attestation de recensement (obligatoire pour les examens scolaires, la conduite accompagnée, le permis de conduire....). Les jeunes doivent se présenter en Mairie avec : le livret de famille, carte d'identité Française ou passeport Français.

SERVICE DE L'EAU

Abonnement: 04-76-86-20-70 (SPL eaux de Grenoble)

Problème technique / facturation : 04-76-97-75-48

(Régie eau potable Grenoble Alpes Métropole)

Intervention urgente: 04-76-98-24-27







Maison médicale de garde de Vizille

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les weekends. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant: 0 810 15 33 33

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure. Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés. La maison médicale de garde se trouve au 101 rue du 19 mars 1962 à Vizille.



Cabinet d'Infirmières

74, Promenade des Noyers.

Tél. pour rendez-vous au :

04 76 54 60 48



Cabinet

Sage-Femme

74, Promenade des Noyers

Tél. 06 61 77 35 05

VOIRIE

Problèmes sur l'espace public

Vous constatez un dysfonctionnement sur la voirie? Nids de poule, mobiliers cassés

Contactez-nous: 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole .fr/dechets



Après le succès de l'exposition "Mon Voisin est un Artiste", Le Comité des Fêtes de Vaulnaveys le Bas vous invite à sa Fête de la Musique le vendredi 16 juin 2023 dès 17h dans la cour de l'ancienne école, avec repli dans la Salle Polyvalente en cas de pluie.

Le programme n'est pas complet à ce jour, mais laissez-vous surprendre par la qualité des groupes que nous invitons.

D'abord une mise en oreille et en ambiance avec les élèves de Christophe Pisicchio, qui se donneront à fond pour vous.

Probablement suivis par des reprises de chansons françaises plus intimistes, et la soirée continuera bien avant dans la nuit avec des groupes de reprises de variétés pop-rock.

Venez nombreux(ses) nous rejoindre et partager cette soirée avec nos musiciens. Et bien sûr, sur place, buvette et petite restauration.

Nous contacter : contact@animavlb.fr"

PHARMACIES DE GARDE



Dimanche 07 mai Pharmacie ESPIE - Champ-sur-Drac 04-76-68-86-72 Lundi 08 mai Pharmacie ESPIE - Champ-sur-Drac 04-76-68-86-72 Dimanche 14 mai Pharmacie COCOLOMB - Uriage 04-76-89-10-43 Pharmacie de Vaulnaveys-le-Haut leudi 18 mai 04-76-89-16-53 Dimanche 21 mai 04-76-68-05-59 Grande Pharmacie de Vizille Dimanche 28 mai Grande Pharmacie de Vizille 04-76-68-05-59 Lundi 29 mai Pharmacie COCOLOMB - Uriage 04-76-89-10-43 Dimanche 4 juin Pharmacie du Château - Vizille 04-76-68-04-40 Pharmacie de Brié 04-76-73-67-86 Dimanche II juin Dimanche 18 juin Pharmacie de l'Enclos - Haute-Jarrie 04-76-72-06-36 04-76-89-10-43 Dimanche 25 juin Pharmacie COCOLOMB - Uriage 04-76-68-87-32 Dimanche 2 juillet Pharmacie Bonnet - Jarrie 04-76-68-04-96 Dimanche 9 juillet Pharmacie des Alpes - Vizille 04-76-68-87-32 Vendredi 14 juillet Pharmacie Bonnet - Jarrie Dimanche 16 juillet Pharmacie ESPIE - Champs-sur-Drac 04-76-68-86-72 Dimanche 23 juillet Pharmacie de Vaulnaveys-le-Haut 04-76-89-16-53 04-76-72-06-36 Dimanche 30 juillet Pharmacie de l'Enclos - Haute-Jarrie



- Histoire du Club
- Animation pour petits et Grands / Murs d'escalade...
- Buvette / Restauration
- Finale du top 14 sur écran
 Géant
- Concert

PETITES ANNONCES Nom Prénom	Petites Annonces
Adresse et téléphone :	Annones